

## Note de bilan final

**Favoriser chez les enfants la connaissance de la laïcité et des différentes convictions religieuses, ou non religieuses, pour une coexistence apaisée dans notre société**

**Projet porté par  
Enquête**

**ENQUÊTE**

**dans le cadre du dispositif**



**Durée de l'action soutenue :  
De septembre 2015 à août 2018**

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



**Décembre 2018**

## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse  
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

## I- Rappel du projet et de ses objectifs

Il s'agit de favoriser chez les enfants la compréhension et l'adhésion au principe de laïcité par le biais de la découverte des différentes convictions (religieuses et a-religieuses) pour une coexistence apaisée dans notre société, par le biais d'outils ludo-éducatifs de découverte de la laïcité et des faits religieux (l'association intervient auprès des éducateurs qu'elle forme).

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Apporter aux enfants des connaissances sur le sujet et leur permettre d'évoquer ces sujets sur un mode apaisé,
- Outiller les éducateurs (au sens large : enseignants, animateurs, éducateurs, parents...) pour aborder ces sujets avec les enfants,
- Former les enseignants pour aborder ces sujets avec les enfants, en classe, en cohérence avec les programmes.

## II- Principales innovations et principales actions mises en œuvre

Il s'agit d'une approche de terrain qui articule laïcité et faits religieux, en partant de questions parlantes pour les enfants. Le projet s'appuie aussi sur la recherche scientifique. Par ailleurs, le jeu collaboratif est très utilisé. Cette approche favorise les capacités d'apprentissage et de réflexion des enfants.

Ateliers : démarrage à la rentrée scolaire 2015, déroulement sur toute l'année scolaire. 47 ateliers en 2015-16, 46 ateliers en 2016-17, 63 en 2017-18. Expérimentation d'ateliers pour adolescents (13-20 ans) et déclinaison du format (Centres sociaux, collèges, Unis-Cité, FondAction du Football, Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Développement d'outils pour éducateurs :

- Jeu *l'Arbre à défis*, (1 500 ex) : préparation graphique, impression, livraison. Rédaction d'un guide enrichi d'accompagnement pour les enseignants. Conception, réalisation et mise en ligne de tutoriels vidéo pour accompagner la prise en main du jeu.
- Déclinaison de cet outil avec un éditeur « entertainment » sous forme de boîte à quizz en vente depuis l'automne 2016.
- Création et mise à disposition en ligne de fiches pédagogiques de connaissances.
- Création et mise à disposition en ligne d'un documentaire accompagné de fiches pédagogiques.
- Développement et diffusion d'un pack numérique éducatif.

Formation :

- Formation dans le champ scolaire (Espé, formation continue enseignement public et confessionnel).
- Poursuite de la collaboration avec la Fédération Nationale des Centres sociaux (30 journées de formation animées sur le territoire en 2015-16, 15 en 2016-17, 7 journées en 2017-18, complétées de 5 sessions de formations à l'animation d'ateliers).

- Organisation et animation de formation en collaboration avec l'UNAF et des UDAF, d'autres centres sociaux, associations de terrain, municipalités (Osny, Pontoise, Garges -95-, Bordeaux, Mérignac, Cenon, Pessac -33-, Trappes -78-), des groupes scouts.
- Création d'un module avec Unis-Cité sur les questions de laïcité et faits religieux pour la formation civique et citoyenne des jeunes en service civique.
- Conception et animation de modules de formations avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (pôles territoriaux de formation d'Ile de France et Grand Centre).

Recherche-action : poursuite de la thèse sur un état des lieux de l'éducation à la laïcité par l'enseignement des faits religieux en primaire (publication d'articles, communication).

Réseau et Plaidoyer : organisation d'une journée de rencontres (9 juin 18) multi-acteurs collaborant avec ENQUÊTE pour favoriser les échanges, faire émerger les bonnes pratiques et préparer la publication d'un livre-blanc ; audition par diverses institutions (Observatoire de la laïcité, commission flash de l'Assemblée Nationale dans le champ éducatif, Conseil des sages de la laïcité...).

### **III- Caractéristiques du public touché par le projet**

Le public touché est composé de jeunes âgés pour la plupart de 8 à 11 ans et d'adolescents. Par ailleurs, des partenaires ou structures éducatives ont sollicité Enquête pour développer des outils à destination des adolescents (centres sociaux, collège, Unis-Cité, FondAction du Football, Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Au total, ce sont 2755 jeunes et 3774 adultes qui ont été touchés par les actions.

### **IV- Résultats et principaux enseignements**

ENQUÊTE rencontre de grandes divisions sur les questions de laïcité et du fait religieux qui traversent toutes les institutions et des difficultés à montrer qu'il est pertinent et impactant d'aborder ces sujets avec les enfants et d'articuler ces deux thèmes. Par ailleurs, l'association se heurte parfois à la difficulté à favoriser la diffusion des outils et des formations de la structure au sein de l'Education nationale.

Néanmoins, l'association a pu développer de nouveaux outils pédagogiques et essaimer dans de nouvelles régions.

Le modèle économique de la structure a évolué grâce au soutien du programme LFSE. En 2015, ce modèle reposait essentiellement sur les subventions, très majoritairement publiques. Aujourd'hui, l'association a développé ses ressources propres à hauteur de 40% (20 à 25% par la vente d'outils et de formation et 15 à 20% de contributions en nature).



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)